

FORUM NATIONAL SUR LA TRANSFORMATION DE L'ÉDUCATION EN HAÏTI
En préparation au Sommet mondial sur la transformation de l'éducation de l'ONU

Rapport du groupe thématique n° 5 : *Financement de l'éducation*

du 3 au 5 août 2022

Hôtels Montana et Ritz Kinam

Introduction

Le présent document est le rapport des différents échanges tenus entre les participants de l'atelier n° 5 qui s'est déroulé autour du thème : « *Financement de l'éducation* ». Il s'agit d'un effort de synthèse des propositions faites par les uns et les autres à l'issue des discussions très animées sur les trois (3) objectifs préalablement définis par le MENFP comme objets de réflexions du groupe thématique 5 dans le cadre de ce forum national sur la transformation de l'éducation en Haïti. Soulignons rapidement que le chapitre IV du Plan Décennal d'Éducation et de Formation (PDEF) titré : « *scenario, coûts et financement de la stratégie* », nous a servi de cadrage pour une meilleure compréhension de la problématique de financement interne de l'éducation dans le pays. En terme projectif, selon le PDEF, « *l'effort de l'État sera surtout concentré sur la scolarisation de base. En dix années, de 2020 à 2030, l'État devra créer 250 000 places dans les établissements publics de l'enseignement fondamental 1 et 2 et 105 000 places dans le cycle fondamental 3, plus 75 000 places dans les classes préscolaires, 27 000 places dans les établissements secondaires publics, 6 000 places pour la formation professionnelle, 50 000 dans l'enseignement supérieur et 4 000 dans l'éducation non-formelle* ». ¹ Le PDEF estime donc important que soit clairement saisie la nécessité tant pour l'État que pour la société de bien maîtriser le financement du projet de transformation de l'éducation en Haïti.

Rappelons que les participants à l'atelier du **groupe thématique n° 5** devaient se pencher sur les trois (3) objectifs suivants : **1-** « *Discuter de la stratégie de mobilisation de fonds additionnels pour le financement intérieur de l'éducation* » ; **2-** « *Identifier les acquis, les progrès à consolider et les défis* » et **3-** « *Identifier les obstacles et les pistes de solution ainsi que les leviers pour agir concrètement* ».

Dans ce rapport seront donc présentés tour à tour les préalables aux discussions sur les trois thèmes, les principales idées ou propositions retenues lors des échanges entre les

¹ Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), "*Plan Décennal d'Éducation et de Formation (PDEF)*", Port-au-Prince, décembre 2020, page 105

participants et enfin une conclusion en guise de synthèse générale. La liste des quatorze (14) participants est jointe en annexe de ce rapport.

I. Les préalables

Comme préalables, les membres de l'atelier ont jugé opportun de procéder à une clarification conceptuelle en rapport avec la formulation des objectifs afin d'en élucider les différents termes. En conséquence, une définition partagée des termes « acquis », « progrès », « défis », « obstacles » et « leviers » a été faite dans un premier temps. Et, dans un deuxième temps, l'idée a été émise d'approfondir aussi le concept : « *transformation de l'éducation* ». Le concept de transformation largement utilisé en sociologie politique et économique peut être considéré comme l'action intentionnelle d'un sujet sur un objet. « On appelle transformation des systèmes économiques tout processus de transformation déclenché par une volonté et une action politiques qui, par la substitution des caractéristiques constitutives d'un ordre par d'autres, provoquent un bond qualitatif tel que l'ancien système est remplacé par un nouveau système » (Kloten, 1991, p. 6). Dès lors, il appert que la transformation de l'éducation ne peut se réaliser sans un double regard tant sur le système éducatif lui-même que sur la société globalement.

A notre sens, des questions préalables ayant rapport avec les objectifs de l'atelier méritent d'être posées avant d'entrer dans les débats de fond comme par exemple : quelle éducation et pour quelle société ? Quelle formation pour quelle jeunesse ? Quelle éducation au service de quel développement ? Il faut bien le comprendre, ici nous sommes dans une perspective de changement social. Ce qui nous oblige à réfléchir à la fois en amont et en aval. Sur cette base, la transformation de l'éducation doit s'articuler autour des principaux axes d'interventions diagnostiqués par le PDEF de 2020 dont : a) La gouvernance du système ; b) La qualité et pertinence de l'éducation et c) L'accès et équité et dont l'enjeu renvoie à la transformation structurelle du système éducatif haïtien.

A partir d'une approche itérative, les participants du groupe 5 se sont ensuite mis d'accord sur les définitions suivantes :

Acquis : Ce qui est donné et ce qu'on a déjà obtenu, ce qu'on a gagné.

Progrès : Ce que l'on peut caractériser comme une évolution positive par rapport à une situation de référence (données statistiques à introduire).

Défis : Ce qui nous interpelle et nous mobilise, une menace, un danger, ce qui peut aussi bien nous renvoyer à des enjeux de différents ordres (sociaux, politiques, financiers...).

Obstacles : Ce sont les freins, les barrières, les contraintes, les manques dans la mise en œuvre de plans d'action.

Leviers : Ce sont les mécanismes, les ressources mobilisables pour la mise en œuvre d'un plan, d'une stratégie, de politiques etc...

II. Réflexions et analyse sur les trois objectifs

Énoncé objectif 1 : « *Discuter de la stratégie de mobilisation de fonds additionnels pour le financement intérieur de l'éducation* ».

Il a été défini le concept du financement intérieur et son contenu. Tout d'abord, un rappel du contexte d'analyse de cet objectif spécifique, ce sont des analyses produites pour alimenter le document du rapport qui sera soumis au sommet sur la transformation de l'éducation à New York en septembre 2022.

II.1 État des lieux des stratégies de mobilisation :

De l'avis des participants, il convient de faire tout d'abord un état des lieux et un inventaire des sources actuelles de financement disponible pour le secteur de l'éducation en vue de s'assurer, dans l'immédiat d'une utilisation plus efficace des sources et instruments de financement existants. Cette démarche doit être suivie de la mobilisation accrue des ressources financières, humaines et techniques permettant de garantir à moyen et long termes, un financement adéquat, prévisible et durable du PDEF.

Ils estiment qu'au préalable, la question suivante devrait être adressée en amont : *le PDEF exprime-t-il les priorités admises pour la transformation de l'éducation en Haïti ?* Il est admis que cet instrument exprime le consensus qui est dégagé pour le secteur de l'éducation et les plans d'actions et aussi les priorités qui sont acceptées dans le même esprit. Néanmoins il est aussi important de dégager les perspectives dans la mise en œuvre de tels plans d'action. Dès lors, la question qui nous interpelle est la suivante : *la transformation de l'éducation participe-t-elle à une transformation structurelle recherchée à tous les niveaux : économique, sociale et politique ?* Cette préoccupation doit être adressée dans le dispositif de déploiement du PDEF.

Le cadre de mise en œuvre de la stratégie de mobilisation fait référence à un plan d'action, de suivi et d'évaluation. Il faut à ce moment définir une temporalité dans la

mise en œuvre de ce plan d'action pour le financement du PDEF. Ainsi donc, la stratégie de mobilisation des fonds ou ressources financières nous renvoie à des objectifs précisés dans les plans d'action du PDEF.

En effet, la formulation et le développement des stratégies de mobilisation devraient mettre en exergue une compréhension de la mobilisation des ressources pour le secteur de l'éducation en Haïti et donc portée par un diagnostic du contexte national.

Les analyses précédentes révèlent des barrières – causes, contraintes, obstacles et lacunes – ainsi que les conditions favorables à la mobilisation des ressources. Toute une série de recommandations en est issue pour définir, orienter et encadrer les mesures à préconiser afin de garantir le financement de l'éducation. Aussi ces recommandations servent-elles à l'établissement du cadre de mise en œuvre de la stratégie de financement incluant un plan d'action et un plan de suivi-évaluation.

Par consensus, il a été admis que les financements innovants sont l'axe priorisé dans les stratégies de mobilisation de ressources pour le financement intérieur. Par conséquent, la définition suivante a été adoptée :

La notion de financements innovants² recouvre un ensemble de dispositifs nouveaux permettant de faire contribuer au financement du développement, les secteurs les plus internationalisés (secteurs financier et bancaire, secteur privé, transports internationaux etc...). Les financements innovants doivent être appréhendés selon deux catégories : **a) les ressources innovantes**, potentielles, plus stables et prévisibles et permettant de lever des nouvelles ressources pour le développement durable (*taxes solidaires, instruments financiers non traditionnels, etc.*) ; **b) Les dépenses innovantes ou mécanismes innovants de financement** permettant, par le biais de partenariat avec le secteur privé notamment, d'optimiser les fonds existants en les décuplant par effet de levier et/ou en les orientant vers des investissements à *impact positif sur le développement*.

Faire une évaluation des dépenses en éducation en les ramenant en pourcentage du PIB³, pour corriger les effets de l'inflation et permettre une comparaison régionale dans le LAC.

² Ce concept a été introduit dans le champ de l'analyse du financement du développement à la conférence de Monterey dès 2002, en 2011, les financements innovants ont été largement recommandés comme nouvelle stratégie de financement, lors de la Conférence de Doha. La conférence d'Abdis Abeba en 2015 préconise *le recours volontaire des Etats*, aux mécanismes, instruments et dispositifs financiers innovants.

³ Il pourrait être question d'adopter une approche pour calculer Le taux de croissance du PIB ajusté aux niveaux de revenu du pays et exprimé par exemple par rapport à la croissance américaine

L'analyse de l'objectif 1 du financement intérieur implique :

a) un diagnostic des Flux de Financement du secteur de l'éducation en Haïti qui consiste à:

Faire un état des lieux et un inventaire des sources actuelles de financement disponible pour le secteur de l'éducation. Il s'agit d'Inventorier, diagnostiquer et analyser les sources – nationales publiques et privées – instruments et mécanismes de financement du secteur de l'éducation en particulier, recenser les rôles complémentaires et distincts joués par les différentes sources telles que le budget national et les investissements du secteur privé.

b) une analyse des tendances dans les financements intérieurs publics

Tel que précisé dans le PDEF « *Les moyens nécessaires pour la réalisation du scénario de la stratégie représentent un besoin financier important. Les dépenses pour la stratégie correspondent au périmètre du secteur de l'éducation dans le budget de l'Etat, comprenant les dépenses sur le budget du MENFP, de l'UEH et pour quelques institutions de formation sous tutelle d'autres ministères* »

c) une analyse compréhensive des tendances dans les ressources budgétaires allouées au secteur de l'éducation

« *Le budget du secteur de l'éducation (dépenses exécutées) représentait 20,7% des dépenses courantes hors dette de l'État en 2018-19 et 14,8% des dépenses d'investissement. Avec des objectifs de 20% pour ces deux ratios en 2030, le budget pour le secteur pourrait s'accroître de 80% en dix ans, soit 6,1% de croissance annuelle. Le budget d'investissement (+9,8% par an) augmenterait plus rapidement que le budget de fonctionnement (+4,6% par an)* » selon le PDEF.

d) une analyse actualisée des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation.

Les dépenses publiques dans le secteur de l'éducation ont augmenté régulièrement en proportion du PIB entre les années depuis plus d'une décennie (voir PDEF).

Faire une évaluation des dépenses en éducation en les ramenant en pourcentage du PIB⁴, pour corriger les effets de l'inflation et permettre une comparaison régionale dans le LAC.

⁴ Il pourrait être question d'adopter une approche pour calculer Le taux de croissance du PIB ajusté aux niveaux de revenu du pays et exprimé par rapport à la croissance américaine

e) la détermination des sources internes de financements privés du secteur de l'éducation

Déterminer la contribution du secteur privé dans le financement du secteur de l'éducation (*ménages, entités privées, entreprises, etc.*).

f) l'analyse des dépenses des ménages

Estimer la part des ménages dans le financement est un aspect important, cette part qui représente la plus large source de financement du secteur, le montant des dépenses d'éducation ramené au Revenu per capita du pays (*1,815 USD⁵ pour 2021, le plus bas de la région*).

g) les investissements privés domestiques (RSE des Entreprises)

Prendre en compte les investissements privés et l'appréhender à travers la contribution des entités privées (*universités, écoles privées, fondations, ONG, etc...*) à travers leur Rôle Social et Environnemental dans la fourniture de services sociaux en général et dans le cas de l'éducation de manière spécifique.

Evaluer les options de financement qu'offrent le secteur privé en matière d'éducation.

h) les emprunts privés domestiques

Permettre aussi pour des programmes spécialisés (*formation ITC, ou Spécialisations en faveur des Universités*) ainsi que les entités ou les ménages de disposer plus de ressources financières accordées par les institutions financières ou bancaires pour le financement des projets dans le secteur. Répertorier et inventorier les financements provenant des institutions financières pour le secteur de l'éducation. Programmes et projets en pipeline, etc. ;

i) Les financements innovants dans le secteur de l'éducation

Les sources, instruments et mécanismes de financement financiers non traditionnels qui seront recensés et étudiés et peuvent concerner d'éventuels dispositifs de paiement pour les services en matière d'éducation (*subventions des élèves du secondaire, etc...*)

j) Les ressources innovantes, potentielles et le financement du secteur de l'éducation

Le FNE qui est à présent un des dispositifs de financements innovants en relation avec les ressources à mobiliser, est très sollicité et dont les projections concernent déjà les investissements mobilisables pour le secteur de l'éducation et pris en compte dans les scénarios actuels du financement de la stratégie (*4,793 milliards de HTG est le montant total des Investissements publics dans le secteur en 2020, en incluant le FNE*).

⁵ Source Banque Mondiale

« Le montant annuel du fonds est estimé à 2,5 milliards de Gourdes et réévalué chaque année du taux de croissance économique » selon le PDEF.

Dès lors, il convient de procéder à l'élaboration d'un décret d'application de la loi sur le FNE pour rendre effective la contribution des autres sources que sont : (*voir la loi cadre du FNE*) dans la mobilisation des ressources pour le financement du secteur de l'éducation.

k) l'analyse du FNE et son impact sur le secteur de l'éducation

Il faudrait procéder à une évaluation d'impact des dépenses d'investissements du FNE au moins sur les 3 derniers exercices, pour voir les sous-secteurs priorités et voir les interventions dans les priorités définies (programmes, projets...) dans les plans d'action du PDEF.

l) l'analyse des autres types de ressources innovantes

Discuter des ressources innovantes, potentielles, plus stables et prévisibles et permettant de lever des nouvelles ressources pour le développement durable (nouvelles taxes solidaires, instruments financiers non traditionnels, etc.) des dispositifs nouveaux jusque-là non expérimentés dans le pays (*Exonérations fiscales pour des entreprises du secteur privées qui financent la formation professionnelle de jeunes, par exemple*).

A cet effet, les mécanismes innovants de financements doivent être repensés à la lumière des *financements mixtes pour le secteur de l'éducation*. En effet, nous pourrions coupler les fonds privés avec ceux des ONG par exemple du secteur de l'éducation sur des projets prédéfinis (*campus numériques, Formation ITC, etc..*).

m) renforcement du Partenariat Public Privé (PPP) dans le secteur de l'éducation

Il convient d'améliorer le cadre légal et appuyer l'UGPP du MEF dans la promotion du PPP pour le secteur de l'éducation. Promotion de projets d'investissement dans le secteur à forts impacts.

n) une analyse institutionnelle de la stratégie de mobilisation des ressources publiques (PDEF)

Toute nouvelle stratégie de mobilisation de ressources publiques internes, nous conduit indubitablement aux fondements mêmes du modèle politique et économique du pays. De ce fait, elle nous renvoie au cadre de mise en œuvre du plan d'action comme c'est le cas avec le PDEF. Ainsi donc, pour catalyser la mise en œuvre d'une stratégie de

mobilisation de fonds additionnels, il conviendra de préparer un plan de mobilisation assorti des différentes mesures à prendre tout en évaluant leur coût.

o) une analyse des plans d'action du PDEF

L'analyse des actions nécessite une évaluation des résultats obtenus à plusieurs étapes du parcours de déploiement du plan sectoriel. Ceci doit permettre d'évaluer les actions et de prendre des mesures correctives pour améliorer l'efficacité dans l'allocation des ressources additionnelles.

p) le temps de la mise en œuvre

Suivre l'échéancier et prendre en compte les impacts de la mise en œuvre en considérant la progression pour une classe d'âge des effets dans la mise en œuvre par exemple. Evaluer les activités et actions opérationnelles mais aussi les changements structurels recherchés dans la *transformation de l'éducation*.

q) le chiffrage ou costing des besoins du secteur de l'éducation (ODD4)

Pour l'atteinte des cibles prédéfinies de l'ODD4, il faut tout d'abord à travers des indicateurs assortis, évaluer et mesurer les ressources financières, humaines et techniques et leurs coûts. Le PDEF en a fait certaines simulations et ceci est exprimé distinctement.

« Les dépenses de la stratégie peuvent aussi être financées par des appuis des partenaires de l'État. Le Groupe Local des partenaires a estimé à 587 millions USD les financements extérieurs pour l'éducation pour 5 années (2010-2015). Un financement annuel de 100 millions USD a été retenu sur toute la période de la stratégie ».

« Les dépenses projetées pour atteindre les objectifs de la politique sectorielle peuvent être rapprochées des anticipations effectuées pour le budget de l'État, du FNE et les appuis des partenaires techniques et financiers. L'écart entre les dépenses projetées et les ressources potentielles intérieures ou extérieures constitue un besoin de financement à combler par des allocations supplémentaires de l'État ou de ses partenaires ».

r) suivi et évaluation des financements additionnels

Le plan de suivi et d'évaluation s'articulera en trois composantes : des indicateurs pour des activités de mobilisation de ressources (inclus dans le plan d'action), des instruments de suivi de l'efficacité de l'allocation des ressources et des mécanismes de suivi et évaluation coordonnés.

s) évaluation des ressources du secteur pour une rationalisation des dépenses actuelles

Attaquer au préalable aux dépenses fictives et gabegies, identifier les coûts cachés liés aux phénomènes et de perte de ressources (notion année-élève, etc....).

Rationalisation des dépenses et une meilleure gestion financière (analyse de l'efficacité et efficacité)

t) cibles et indicateurs

Les indicateurs de suivi de l'efficacité des activités de mobilisation de ressources consisteront en des vérifications de l'obtention des résultats. Ce sont des indicateurs qui s'emploient à la fin de la période prévue pour l'activité de mobilisation de ressources concernée. Ils seront complétés par une évaluation plus qualitative des activités de manière à en dégager des leçons à retenir. Ce sont des indicateurs qui devront prendre en compte les cibles de l'ODD4 prédéfinies et dont la mobilisation de ressources additionnelles est engagée.

- Montant des ressources mobilisées : le montant global sera ventilé selon l'origine des ressources (intérieures, extérieures, secteur privé) ou selon les types de ressources (humaines, financières, techniques).
- Opportunité de la mobilisation des ressources : ceci pour contribuer à la qualité du plan de mobilisation des ressources, en assurant le respect des délais fixés.
- Nombre ou qualité des produits d'information générés aux fins de l'intégration systématique.
- Efficacité du mécanisme de coordination : cet indicateur est particulièrement important lorsque plusieurs institutions ou personnes sont chargés d'effectuer des tâches de mobilisation de ressources différentes mais en rapport les unes avec les autres.
- Nombre de propositions de projets présentées / approuvées : ceci pour aider à suivre les propositions de projets présentées par les partenaires extérieurs; si le nombre de propositions approuvées est bas, il peut y avoir lieu de revoir l'approche appliquée.

u) révision et actualisation du plan d'actions

Il importe de considérer les résultats obtenus par rapports aux ressources réellement mobilisées pour revoir les objectifs définis dans le PDEF et aussi pour l'atteinte des cibles prédéfinies de l'ODD4.

Enoncé objectif 2 : *Identifier les acquis, les progrès à consolider, et les défis.*

a) Les acquis :

Ainsi les participants ont identifié les éléments suivants comme **acquis** :

- L'existence du Fond national de l'éducation (FNE) en tant que fond fiduciaire et de contrepartie et financement innovant dont les ressources proviennent des taxes et frais prélevés sur les transferts et les appels téléphoniques, entre autres et sont dirigés vers le financement de l'éducation.
- La démocratisation et la reconnaissance de l'école comme moyen de promotion sociale.
- Le budget du secteur de l'éducation (dépenses exécutées) représentait 20,7% des dépenses courantes hors dette de l'État en 2018-19 et 14,8% des dépenses d'investissement (source : PDEF)

b) Les progrès à consolider :

- Droit à l'éducation qui est reconnu, admis et promu par tous et toutes au sein du pays et incite les différents secteurs à sentir la nécessité de contribuer au financement de l'éducation.
- Reconnaissance de l'éducation par tous et toutes comme valeur et comme un bien public à sauvegarder, à perpétuer et à promouvoir.
- Consolidation de la part du budget de l'éducation dans le budget national (20% des dépenses courantes de l'Etat et 20 % des dépenses d'investissement).
- Augmentation la part des financements innovants liés au FNE dans le financement des dépenses d'investissement du secteur de l'éducation.
- Augmentation du taux net de scolarisation dans le primaire.
- Adoption du principe de l'égalité des sexes dans les plans sectoriels de l'éducation en Haïti.
- Monitoring des dépenses du secteur de l'éducation sensibles aux questions du genre (*accès des filles, formation des jeunes filles aux TIC... etc.*)

c) Les défis :

- Scolarisation de tous les enfants d'une classe d'âge non encore scolarisés ou déscolarisés en raison de la transition démographique, de la précarité des familles et de l'instabilité politique et économique dans laquelle est plongé le pays actuellement.
- Evaluation des options de financement et des sources de financement pour le secteur de l'éducation.

- Evaluation des coûts cachés liés au financement des dépenses en éducation (*perdition scolaire, année-élève*).
- Augmentation de la part d'investissement public et mise en place d'un dispositif de rationalisation des dépenses courantes et d'investissement de l'État pour le secteur de l'éducation.
- Mise en place d'un mécanisme de contrôle de l'application de la loi relative au prélèvement sur la composante des frais de communication téléphonique (*data monitoring*) dans la mobilisation des ressources financières pour le FNE.
- Formulation et mise en œuvre des plans d'actions adéquats liés au PDEF.
- Renforcement des mécanismes de perception de taxes du FNE pour augmenter le financement du secteur de l'éducation (autres composantes du FNE).
- Amélioration de la gouvernance financière du FNE.
- Formulation et mise en œuvre des réformes pour mobiliser le financement de manière mieux alignée sur l'ODD4 (cibles *et indicateurs*).
- Intégration de l'ODD4 (cibles et indicateurs) dans les plans sectoriels d'éducation (PDEF, PAT, etc....).
- Diminuer la charge financière liée aux dépenses d'éducation pour les ménages haïtiens.

Enoncé objectif 3 : *Identifier les obstacles et les pistes de solutions ainsi que les leviers pour agir concrètement*

a) Les obstacles :

- Faible capacité de la force publique à mobiliser les fonds dédiés à l'éducation, notamment ceux du FNE.
- La question de la standardisation des coûts liés à l'éducation des enfants.
- Mauvaise influence et implication déloyale des acteurs politiques dans la gestion de l'éducation à travers la désignation (recrutement) des personnels non qualifiés.

b) Les pistes de solution :

- Rendre les politiques sectorielles en éducation incontournables dans le processus de programmation des dépenses ;
- Renforcement des mécanismes de perception de taxes et frais des fonds dédiés à l'éducation ;
- Renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption et le détournement de fonds, notamment dans le champ de l'éducation ;

- Amélioration de la gouvernance dans le pilotage des politiques sectorielles en matière d'éducation ;
- Coordination et rationalisation des financements disponibles pour le secteur de l'éducation en lien avec l'ODD 4 ;
- Plus grandes interventions des entités du secteur privé telles que les fondations et des ONG privées (Fondation *Digicel*, *Fondation Sogebank etc..*) dans la mobilisation des ressources ;
- Mise en œuvre d'un plan de suivi-évaluation s'articulant en trois composantes : des indicateurs pour des activités de mobilisation de ressources (inclus dans le PDEF), des instruments de suivi de l'efficacité de l'allocation des ressources et des mécanismes de suivi et évaluation coordonnés des interventions de tous les acteurs (privés et publics) ;
- Création ou réorganisation de structures existantes pour assurer la responsabilité globale du suivi et évaluation pouvant indiquer les critères selon lesquels des ajustements pourront être apportés aux plans d'action du PDEF.

Conclusion

Bien d'autres idées, les unes plus pertinentes que les autres, ont été émises par les participants à l'atelier du groupe thématique n° 5. Cependant, dans ce présent rapport nous n'avons retenu que celles-là. Autant dire que la synthèse des propositions qui est faite ici tient compte non seulement de la pertinence et de la base argumentaire avec lesquelles les participants les ont émises, mais aussi de leur sens par rapport aux objectifs globaux poursuivis par le MENFP au travers de ce *Forum national sur la transformation de l'éducation en Haïti*.

Pour conclure, il importe de mentionner que ce rapport est rendu possible grâce à la contribution de tous les membres du groupe, mais en particulier de celle des deux (2) rapporteurs tels que : Emmanuel OSCAR du PNUD et de Marc Jr LIBERAL de BSEA/ENF.

Fait à Port-au-Prince, le 8 août 2022
Augustin ANTOINE, Sociologue
Animateur du groupe thématique 5

Liste des participants au groupe thématique 5

Lundi 3 août 2022			
Prénom	Nom	Institution	Coordonnées
1. Guy	BERNARD	MENFP/ DESRS	(+509) 3496-1176
2. Frantz	LOUISSAINT	BSEA	(+509) 3688-5868
3. Charlemagne	LAGUERRE	ADIIH	(+509) 4633-7560
4. Emmanuel	OSCAR	PNUD	(+509) 3603-7235
5. Mathia Lando	GABRIEL	CORPS-PROMIS	(+509) 4451-7673
6. Sherly	JEAN-CHARLES	MEF	(+509) 4491-0505
7. Bayard	LAPOMMERAY	MENFP-UEP	(+509) 3170-4837
8. Jémima	EDOUARD	FZT	(+509) 4479-1176
9. Rudy	JOSEPH	MPCE/DIP	(+509) 3616-3296
10. Charles Levelt	JOSEPH	CNDVAEP/MENFP	(+509) 4818-3817
11. Marc Jr	LIBÉRAL	BSEA/ENF	(+509) 3763-5547
12. Augustin	ANTOINE	CEIS	(+509) 3830-5486
13. Beaufont	AUGUSTIN	FNE	(+509) 4467-1919
14. Tarah	TELUSMA	FNE	(+509) 4898-7237
15. Khedini	SYLLA	UNESCO	(+509) 3709-7416
Mardi 3 août 2022			
Prénom	Nom	Institution	Coordonnées
1. Augustin	ANTOINE	CEIS	(+509) 3830-5486
2. Emmanuel	OSCAR	PNUD	(+509) 3603-7235
3. Rudy	JOSEPH	MPCE/DIP	(+509) 3616-3296
4. Tarah	TELUSMA	FNE	(+509) 4898-7237
5. Hébreux	Alexis	MPCE	(+509) 3672-4418
6. Frantz	LOUISSAINT	BSEA	(+509) 3688-5868
7. Bayard	LAPOMMERAY	MENFP-UEP	(+509) 3170-4837
8. Charles Levelt	JOSEPH	CNDVAEP/MENFP	(+509) 4818-3817
9. Mathia Lando	GABRIEL	CORPS-PROMIS	(+509) 4451-7673
10. Jacqueline	LIRISEMOND	DAF/MENFP	(+509) 3604-5862
11. Marc Jr	LIBÉRAL	BSEA/ENF	(+509) 3763-5547